



SALAires

RÉMUNÉRATION À LA PIGE Presse spécialisée (FNPS)

augmentation : premier barème le 1er août 2014

Tous les salaires sont exprimés en BRUT

Retour à toutes les grilles de salaires
Feuillet (**) (25 lignes de 60 signes et espaces)

titre diffusé à 5000 ex. et moins	42€
titre diffusé à plus de 5000 ex.	45€
Indemnité d'appareil photo	52€